

ports des Etats-Unis et même au besoin de façon à attirer au Canada une partie du transport des produits américains.

Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de nous demander si tous ces projets prêtés au gouvernement vont se faire à la fois, car il y en a à jet continu : creusement du fleuve, creusement des canaux à 14 pieds de profondeur, création et raccordement de chemins de fer par ci et par là, octroi de subsides pour les ponts, rachats de chemins de fer, amélioration des ports, etc... etc... L'ogre a un gros appétit.

Chaque jour voit éclore un nouveau projet. Nous ne contestons nullement l'utilité de la plus grande partie de tous les travaux que le gouvernement a en vue. Ce que nous demandons, c'est qu'on mesure les forces du pays et qu'on ne se lance pas dans les emprunts que nécessiteront ces travaux, avant d'avoir bien calculé jusqu'où peut aller la force de résistance des contribuables.

Ce n'est pas tout que d'emprunter ; il arrive toujours un moment où il faut payer et, du train dont vont nos gouvernants, nous craignons bien qu'ils lancent le pays dans les aventures. Nous dirons encore : trop de projets à la fois, trop de brassements d'affaires. Plus de calme, messieurs les ministres !

Un personnage un peu trop intéressé peut-être s'est fait l'écho de bruits qui, prétend-il, se sont faits jour à Londres et d'après lesquels MM. Peterson, Tate & Co n'auraient pas trouvé tout l'encouragement voulu pour l'établissement d'un service transatlantique rapide entre le Canada et l'Angleterre.

MM. Peterson, Tate & Co. démentent ces rumeurs et prévoient au contraire le succès de leur entreprise.

Il est bien difficile de démêler la vérité.

A en croire un journal officieux, le gouvernement, en cas d'insuccès de la part de MM. Peterson, Tate & Co songerait plus ou moins sérieusement à établir lui-même un service de vapeurs rapides entre le Canada et la mère-patrie.

Il nous semble que l'expérience de l'International devrait dégoûter à jamais les gouvernements présent ou futurs de se lancer dans les services de transport. Le gouvernement libéral espérerait-il être plus heureux sur eau que le gouvernement conservateur sur terre ?

On verrait, en tous cas, une belle danse d'écus à laquelle peu de libé-

raux même, espérons-le, se prêteraient volontiers.

Rien n'est plus problématique que le succès financier d'une ligne rapide même placée entre les mains de gens intéressés travaillant pour leur propre compte et avec leurs propres capitaux ; c'est une vérité qui a été répétée sur tous les tons et qui découle nettement des débats auxquels a donné lieu l'octroi du contrat. A bien plus forte raison serait-on certain d'assister à un fiasco si le gouvernement se mêlait d'une entreprise que personne n'aurait un intérêt personnel à conduire économiquement. Mais par contre que de sinécures le gouvernement aurait à distribuer, aux partisans aux frais des bons contribuables.

Si c'est un ballon d'essai, il faudra qu'il creve en chemin.

La situation en Irlande est des plus lamentables. Une famine telle qu'on n'en avait pas vu depuis 1847 est à la veille d'éclater. La nouvelle récolte fait complètement défaut par suite des pluies continues. Les pommes de terre qui font la base de la nourriture du peuple pourrissent dans le sol ; l'avoine qui, après les pommes de terre, constitue la principale ressource de l'île, va également manquer ; le peu de foin qui a pu être coupé a été enlevé par les inondations. En un mot, on ne récoltera rien cette année. Les fermiers n'ayant pas de quoi nourrir les animaux se voient forcés de les abattre ou de les vendre à vil prix et pour compléter l'harmonie du tableau, les propriétaires des terres poussent l'épée dans les reins à leurs locataires pour en obtenir le paiement de leurs loyers, sachant que d'ici quelques mois et peut-être quelques semaines, ils ne posséderont même plus un écu pour subvenir à leur nourriture.

Les années de famine ont été nombreuses en Irlande, pendant le siècle actuel, et vraiment avec tous les maux qui accablent les Irlandais, il faut que chez eux le sentiment patriotique soit bien fort pour que, malgré tout, il n'aient pas émigré en masse vers des régions moins inhospitalières et au milieu de peuples qui leur accorderaient plus de bien-être qu'ils n'en peuvent rencontrer sur le sol natal.

Nous pensons qu'à la suite d'un désastre aussi complet que celui qu'ils éprouvent cette année une propagande active en faveur de l'émigration au Canada aurait de grandes chances en Irlande, cette année, plus que jamais. Nos

gouvernants qui savent combien l'étendue de notre territoire est considérable et désproportionnée au nombre de ses habitants ne manqueraient pas, nous en avons l'espoir, de tirer parti des circonstances et d'attirer au Canada une population saine et laborieuse qui trouvera ici plus de liberté et plus de bien-être qu'en Irlande.

Voici l'appréciation sur le nouveau tarif américain que publie la Chambre de commerce française de New-York.

« La partie la plus directement remarquable de la loi Dingley est celle qui impose des droits d'entrée sur les produits employés dans l'industrie, principalement sur la laine, le bois et les peaux, sans parler du borax, du lin, du chanvre, du charbon, du minerai de plomb, etc.

« Toutes ces taxes sur les matières premières ont un caractère double. D'une part, elle sont des invites à l'appui d'une certaine classe d'électeurs qui, dans le cas de laine par exemple sont supposés devoir être des fermiers, et de l'autre, elles constituent des concessions intéressées à certains syndicats puissants entre autres, les "Lumbers Lords," le "Cattle Trust" et le "Lead Trust."

« Ce mélange de démagogie et de corruption est simplement révoltant, mais nous croyons qu'il est le simple précurseur de la fin. Le monstre mourra très probablement de son propre venin. Déjà les fabricants sur lesquels, il y a vingt ans, les protectionnistes s'appuyaient principalement, sont devenus soit ouvertement hostiles, soit indifférents, et il est fort probable que les agriculteurs le deviendront dans un temps donné. Leurs produits sont beaucoup trop abondants pour être consommés dans le pays et les prix sont établis par la vente du surplus sur les marchés étrangers. Le profit, généralement insignifiant et souvent illusoire qu'il peuvent faire, n'est pas une compensation pour le mal direct qui découle de la vente de leurs faveurs aux riches monopoleurs. Le fermier du Sud, lui-même, ne croira pas que la "protection" qu'on lui accorde contre le coton égyptien puisse compenser le droit dont on frappe ses sacs et sa corde. Quand la "protection" agonisera, elle ne sera pas rendue à la vie par une infusion de sang tiré des veines de l'agriculture. On pourrait avec à propos paraphraser le mot célèbre des Girondins et s'écrier : "Protections," que de crimes se commettent en ton nom ! »